

QUELLE SORTE D' ETAT PALESTINIEN ?

Par Ze'ev Schiff – Haaretz 20/06/2002

La question réelle n'est pas de savoir si un Etat palestinien sera établi, mais quelle sorte d'Etat il sera. Si le Premier ministre a l'intention d'empêcher son établissement, lui et par son intermédiaire la nation Juive entière, peuvent être assurés que cette approche échouera. La tentative d'empêcher l'établissement de l'Etat palestinien au moyen de subterfuges divers convaincra seulement le monde qu'Israël est en fait une puissance d'occupation qui nie sciemment à une nation occupée le droit à l'autodétermination.

Il est vrai que les Palestiniens se sont déjà une fois opposés à la décision de l'Assemblée Générale de l'ONU appelant à l'établissement de deux états, un Juif et un Palestinien [le Plan de Division de novembre 1947], seulement parce qu'ils étaient opposés à l'établissement de l'Etat Israël. Mais cet argument ne peut plus être employé, parce qu'il y a eu des changements depuis lors et ce serait une erreur de penser que nous pouvons changer la position de Washington sur la question de l'Etat palestinien seulement parce que le chef actuel des Palestiniens est Yasser Arafat.

Au lieu d'un combat contre l'établissement de l'Etat palestinien, nous devons nous engager dans une bataille pour déterminer la nature d'un tel état. Nous devons nous assurer que cet Etat ne continuera pas à s'engager dans la violence et le terrorisme et ne rentrera pas dans un cycle d'autodestruction, comme cela est arrivé aux Palestiniens plus d'une fois dans le passé. Nous devons éliminer les risques potentiels pour nous d'une intention palestinienne malfaisante et nous assurer qu'il ne dépendra pas complètement de nous économiquement. À cette fin, il est relativement facile de motiver les Etats-Unis, mais il y a aussi les états arabes qui comprennent le danger pour la stabilité de la région posée par un Etat palestinien renégat.

Donc, on ne doit pas voir la mesure prévue par le Président américain Bush simplement comme une déclaration de la nécessité d'établir un Etat palestinien. Il y a des choses qui doivent certainement être incluses dans la déclaration prévue par le Président Bush et il y a d'autres choses qui ne doivent pas être encore explicitées. La déclaration doit, par exemple, inclure une demande claire que l'Etat palestinien, même si à la première étape est établie sur une base territoriale provisoire, promette de résoudre ses différends avec ses voisins par des moyens pacifiques et par des négociations.

Arafat a donné une tel engagement personnellement dans sa lettre au Premier ministre de l'époque, Yitzhak Rabin à la veille des accords d'Oslo et cela a été violé dans la confrontation militaire qu'Arafat nous a imposée. Une telle déclaration doit inclure une déclaration de principe claire que l'Etat palestinien sera soumis aux mesures de sécurité qui incluent une démilitarisation. Cela signifie une souveraineté limitée pour l'Etat palestinien, semblable à ce qui a existé dans un certain nombre de pays après la Deuxième Guerre mondiale.

Pour les Palestiniens, d'autre part, il est important de déclarer que l'Etat palestinien aura une contiguïté territoriale maximale. Pour Israël, ce serait plus que souhaitable que le Président Bush déclare que l'Etat palestinien ne basera pas son avenir en envoyant son peuple vivre dans un état voisin, Israël.

Il n'y a aucun moyen de savoir si l'Etat palestinien désirera accepter ces principes et il est meilleur de ne pas y compter. Arafat a un pauvre score pour le respects des accords, y compris ceux avec les pays arabes. Même si l'à établissement l'Etat palestinien

déclare qu'il est en faveur de la stratégie de paix et du respect des accords, il est douteux que ce sera le cas. C'est pourquoi il est important que ces choses soient déclarées comme politique américaine.

La déclaration du Président Bush d'un Etat palestinien est une déclaration de principe et ne peut pas remplacer des négociations détaillées. Même s'il a en vue les propositions de médiation proposées par le président Clinton après l'échec du sommet de Camp David, qui étaient très détaillées, qu'il avait vues comme une offre de conclusion des négociations. Une telle tentative de continuer les négociations a été faite à Taba, mais a échoué, comme nous le savons.

L'annonce de Bush ne peut pas déterminer où exactement les frontières de l'Etat palestinien seront dessinées mais peut au plus fixer les principes par lesquels les frontières seront décidées. Il peut parler de deux capitales à Jérusalem, mais laisser les détails de la division aux deux parties. La même politique s'appliquera aussi aux détails quant aux mesures de sécurité et certainement à la question du droit de retour pour les réfugiés palestiniens; tout ceci doit être laissé aux négociations entre Israël et les Palestiniens